

INTERVENTION CHIRURGICALE

LIBÉRATION DU

CANAL CARPIEN

Cette opération consiste à ouvrir un ligament pour libérer le nerf au milieu du poignet.



Suivez-nous sur



www.chmouscron.be

chm
mouscron

Centre
Hospitalier
de
Mouscron
asbl

Qu'est-ce que

LE SYNDROME DU CANAL CARPIEN ?

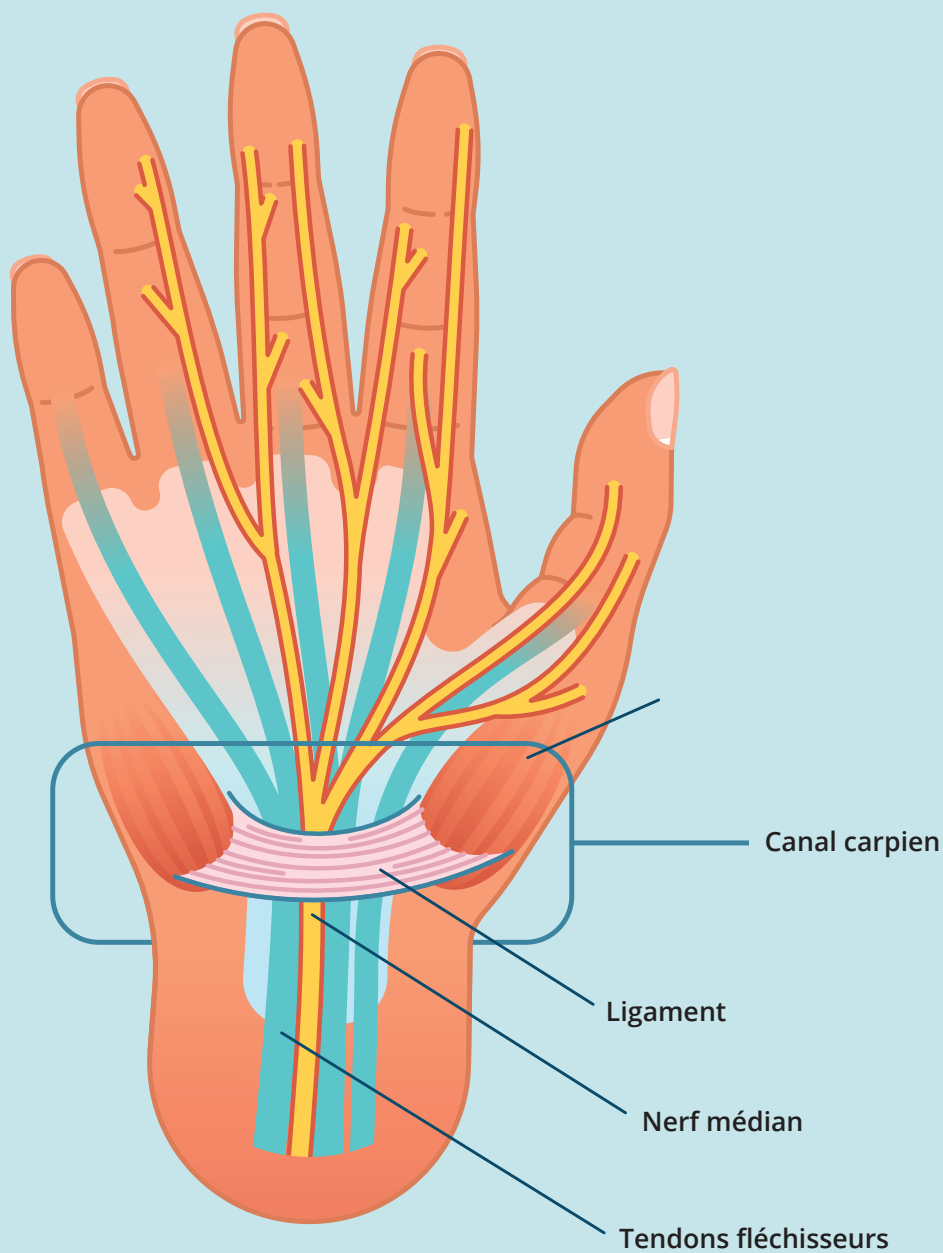
Le canal carpien est situé entre les os du carpe et un ligament épais en avant du poignet. Dans ce canal passe le nerf médian (du milieu) du poignet, qui assure la sensibilité du pouce, de l'index, du majeur ainsi que de la moitié de l'annulaire, et qui stimule certains muscles de la main. Si le canal carpien se rétrécit (à cause de l'arthrose, d'une fracture, d'un épaissement des tendons...), ce nerf médian est comprimé. Ce qui entraîne des fourmillements, une sensation d'engourdissement, parfois aussi des douleurs dans les doigts et l'avant-bras. On parle alors de « syndrome du canal carpien ».

Qu'est-ce que

LA LIBÉRATION DU CANAL CARPIEN ?

Il s'agit ici de libérer le nerf médian comprimé en ouvrant l'épais ligament annulaire antérieur du poignet. Cette opération est réalisée sous anesthésie générale ou en anesthésiant seulement le bras et la main concernés (anesthésie dite locale ou « locorégionale »).





LE SAVIEZ-VOUS ?

Le carpe est un ensemble d'os constituant le squelette du poignet, situé entre les os de l'avant-bras et ceux de la main.

QUE DOIS-JE FAIRE...

... avant mon hospitalisation ?

Avant votre opération, vous devez prendre rendez-vous en cellule préopératoire, idéalement 15 jours avant votre hospitalisation. Si vous n'avez pas reçu votre rendez-vous lors de votre consultation, vous pouvez contacter le service des rendez-vous au +32 (0)56 85 82 00.

Une préadmission est vivement conseillée, vous pouvez vous rendre sur place au service des admissions (route 003) du lundi au vendredi entre 7h et 19h. Le·a secrétaire réservera votre chambre et vérifiera toutes vos données administratives.

AVANT L'OPÉRATION



Si vous fumez, arrêtez le tabac minimum 15 jours avant l'intervention.



En cas d'événement qui pourrait être infectieux (rhume, infection urinaire, plaie sur le bras qui doit être opéré...), contactez votre chirurgien.ne. Il.elle décidera peut-être de reporter l'opération.



Préparez la liste de tous vos médicaments, aérosols, gouttes... Si besoin, demandez l'aide de votre médecin traitant.



Pensez à demander à un.e ami.e, un membre de votre famille ou tout autre service de vous servir de chauffeur le jour de votre opération, pour vous ramener chez vous après l'opération.

LA VEILLE



Prenez une douche (chez vous) avec les produits nettoyants et désinfectants qui vous auront été remis.



Retirez vernis, faux ongles, bijoux, piercing. En revanche, ne rasez pas la zone qui sera opérée.

... le jour de mon opération ?



N'oubliez pas d'être à jeun.



Reprenez une douche préopératoire chez vous.



Laissez vos objets de valeur et argent liquide à la maison.



Emportez avec vous :

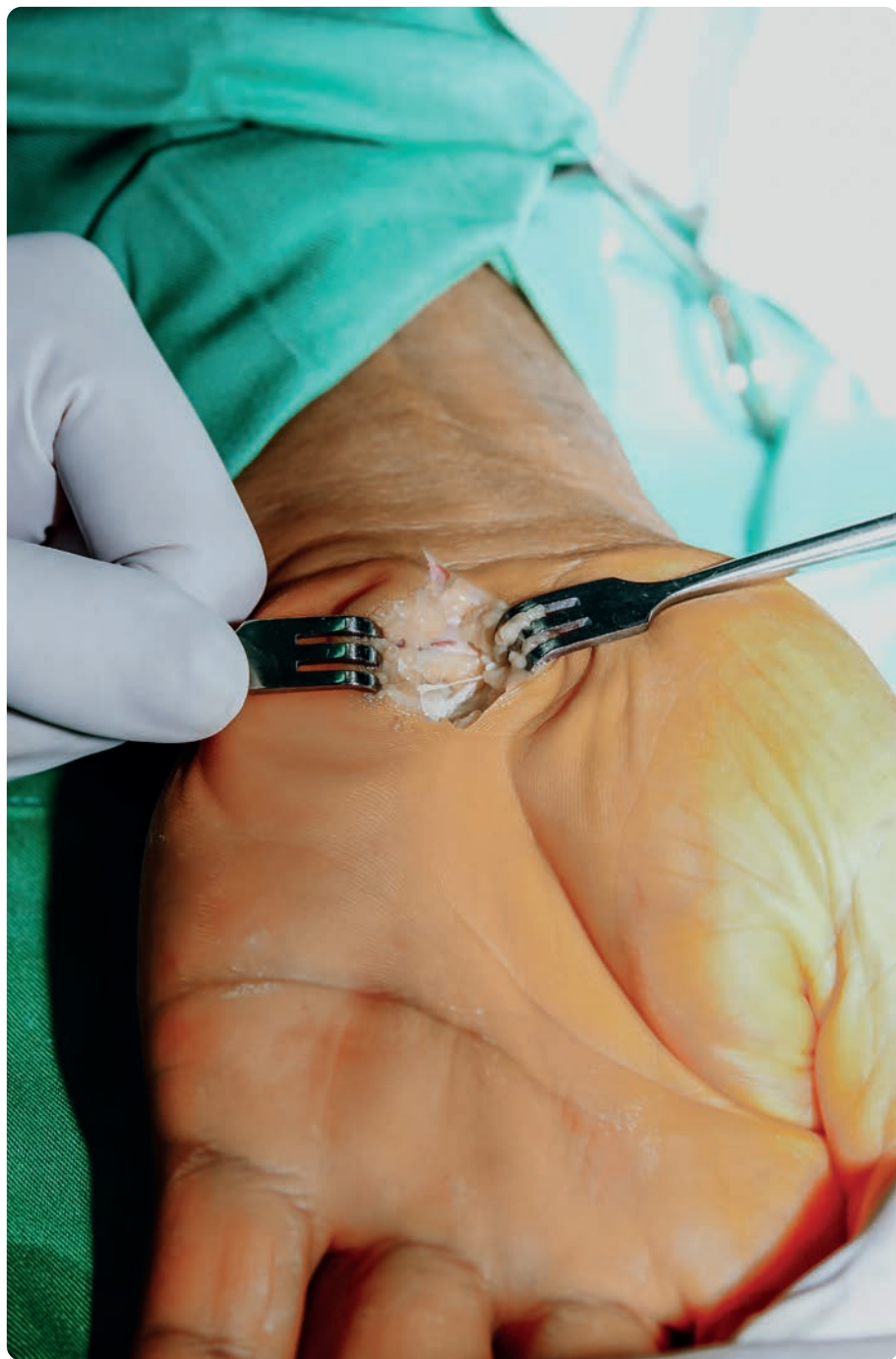
- Votre dossier préopératoire
- La liste complète de vos médicaments, aérosols, gouttes, etc.
- Les résultats des examens réalisés en dehors du CH Mouscron



Rendez-vous au secrétariat de l'hôpital de jour pour vous inscrire (route 397). Installez-vous dans votre chambre. Un.e infirmier.e de l'équipe vérifiera votre dossier. Vous avez besoin d'un certificat pour votre mutuelle, votre assurance complémentaire... ? Remettez-lui les documents adéquats en précisant le nom et les coordonnées du destinataire.



Enfilez la tenue de bloc remise par votre infirmier.e.



QUE SE PASSE-T-IL...

... au moment de l'intervention



Dans votre chambre la zone à opérer est confirmée par un signe au marqueur indélébile. Ceci permet de préciser clairement qu'il faut opérer la main gauche ou inversement.



Ensuite, allongé.e dans votre lit, vous êtes conduit.e par un brancardier dans la salle d'attente du bloc opératoire. Une salle qui porte bien son nom... car il est difficile de prévoir combien de temps vous y resterez : tout dépend de la durée des opérations qui précèdent la vôtre... Faites preuve de patience !



Dans la salle d'opération, vous êtes installé.e sur le dos, votre bras reposant sur une tablette. L'équipe du bloc vous pose une perfusion ainsi qu'un garrot, désinfecte la zone à opérer et l'isole à l'aide d'un champ opératoire stérile (une sorte de grand papier).



Votre chirurgien.ne incise la paume de la main, libère le nerf puis suture la peau, applique un pansement adhésif et l'entoure d'un bandage.

... après l'intervention

À votre sortie du bloc opératoire, votre bras est entouré d'une petite écharpe en mousse afin de le soutenir. Si vous avez été opéré.e sous anesthésie générale, vous êtes d'abord conduit.e en salle de réveil, puis vous regagnez votre chambre.

QUAND POURRAIS-JE BOIRE ET MANGER ?



- **Anesthésie locale** : l'infirmier.e enlève la perfusion, et vous pouvez manger immédiatement.



- **Anesthésie générale** : l'infirmier.e prend vos paramètres (tension, pulsations cardiaques...). Vous pourrez boire 2h après votre retour en chambre et prendre un repas léger 3h après ce retour. La perfusion est retirée après le repas.

ET SI J'AI MAL ?



NE CRAIGNEZ RIEN : l'équipe soignante s'inquiètera du contrôle de votre douleur et de l'apparition d'éventuelles nausées. Des antidouleurs vous seront administrés à l'hôpital et prescrits pour votre retour chez vous.

QUAND POURRAI-JE SORTIR DE L'HÔPITAL ?

Sauf exception, vous rentrez chez vous le jour même. Avant votre départ, on contrôle votre pansement et votre chirurgien.ne ou son assistant.e passe vous voir. Il-elle décide de votre départ en fonction de différents critères :



- **Anesthésie locale** : la sortie est autorisée dès la réapparition de la mobilité de vos doigts.



- **Anesthésie générale** : la sortie est autorisée après vérification de cette mobilité, mais aussi de votre tension artérielle, de l'absence de nausées, etc.



Vous recevrez différents documents :
lettre pour le médecin traitant, indication des soins infirmiers, arrêt de travail (dont la durée est discutée en consultation), ordonnances pour les antidouleurs, document pour l'assurance hospitalisation et rendez-vous pour la consultation de contrôle.



N'OUBLIEZ PAS

Il est important de vous faire accompagner pour rentrer chez vous !



DE RETOUR À LA MAISON

Ma convalescence

Une fois de retour chez vous, que se passe-t-il ?



Maintenez votre bras en écharpe jusqu'au lendemain, puis retirez-la ainsi que le bandage.



En fonction des douleurs éventuelles, vous pouvez vous remettre à conduire dès le lendemain de l'opération.



Un.e infirmier.e changera votre pansement chaque fois que nécessaire, jusqu'à que ce qu'on vous retire les fils, le 12^e jour suivant l'opération – sauf s'il s'agit de fils qui se résorbent tout seuls.



Le pansement adhésif résiste à l'eau : vous pouvez prendre des douches, mais pas de bain avant 3 semaines.



Pendant les premières semaines, mobilisez régulièrement vos doigts et votre poignet, mais sans effort en force pour ne pas augmenter la douleur ni retarder la cicatrisation.



Diminuez progressivement les antidouleurs en veillant à maintenir un confort suffisant pour favoriser la rééducation.

Je dois consulter mon chirurgien si...



... ma cicatrice présente une rougeur et/ou un écoulement suspect.



... je ressens une douleur inhabituelle.
Notez qu'il est normal que la cicatrice reste sensible au toucher pendant plusieurs semaines et que votre main ne recouvre pas tout de suite sa force pleine et entière.



... j'ai de la fièvre, des frissons.

Attention : ne prenez pas d'antibiotique sans l'avis de votre chirurgien.ne !

COMPLICATIONS POTENTIELLES

Hématome • infection • algoneurodystrophie (syndrome associant des douleurs dont les causes peuvent être neurologiques) • atteinte nerveuse ou vasculaire. (Liste non-exhaustive)



Nous sommes à vos côtés

N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez durant votre séjour à l'hôpital. Notez aussi que tous les résultats des examens réalisés pendant votre hospitalisation sont disponibles sur simple demande auprès de notre équipe.

Secrétariat d'orthopédie :

+32 (0)56 85 84 41

secretariat.orthopedie@chmouscron.be

Hôpital de Jour chirurgical :

+32 (0)56 85 80 74

CACHET

